

Permanences Conseils Habitat & Énergie CALENDRIER 2025



La Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône accompagne les habitants du territoire dans leurs travaux d'amélioration de l'habitat.

Des aides financières sont mises en place pour les habitants du territoire propriétaires de leur logement.

Les habitants qui le souhaitent peuvent bénéficier d'un conseil gratuit et personnalisé pour leurs projets de travaux.

SALLES-ARBUISSONNAS-EN-BEAUJOLAIS*

Mercredi 19 mars de 13h30 à 16h30.
Mairie de Salles-Arbussonnas-en-Beaujolais,
rue du Chapitre.

LE PERRÉON*

Mercredi 10 décembre
de 13h30 à 16h30.
Mairie de Le Perréon,
Place Pierre Ponot.

BLACÉ*

Mercredi 19 février
de 14h à 17h.
Mairie de Blacé,
36 rue Adolphe Valette.

VAUX-EN-BEAUJOLAIS*

Mercredi 21 mai
de 13h30 à 16h30.
Mairie de Vaux-en-Beaujolais,
41 rue Louis de Vermont.

DENICÉ*

Mercredi 23 avril
de 14h à 16h30.
198 Grand rue,
Denicé.

RIVOLET*

Mercredi 23 juillet
de 13h30 à 16h30.
Mairie de Rivolet,
place d'Auderville.

VILLE-SUR-JARNIOUX*

Mercredi 19 novembre
de 13h30 à 16h30.
Mairie de Ville-sur-Jarnioux,
56 rue de la Mairie.

LACENAS*

Judi 6 février
de 13h30 à 16h30.
Mairie de Lacenas,
79 route de Chazier.

GLEIZÉ*

Mercredi 17 septembre
de 13h30 à 16h30.
Mairie de Gleizé,
place de la Mairie.

LIMAS*

Mercredi 17 décembre
de 13h30 à 16h30.
Salle du Lavoir,
rue du Lavoir.

ARNAS*

Mercredi 18 juin
de 14h à 16h30.
Mairie d'Arnas,
2 square du Souvenir.

JASSANS - RIOTTIER*

Mercredi 5 février
de 13h30 à 16h30.
Mairie de
Jassans-Riottier,
333 rue de la Mairie.

VILLEFRANCHE- SUR-SAÔNE

“

Rénovation de votre
logement, un(e) conseiller(ère)
unique vous renseigne gratuitement
tout au long de votre projet :

- Isolation de votre logement,
- Choix ou évolution de votre mode de chauffage,
- Acquisition d'équipements utilisant des énergies renouvelables,
- Réduction de vos factures énergétiques,
- Adaptation de votre logement au vieillissement et/ou handicap
- Aides financières.

”

SAINT-JULIEN*

Mercredi 22 octobre de 13h30 à 16h30.
Mairie de Saint-Julien,
70 place Claude Bernard.

À partir du 8 janvier 2025,
pour tous les ménages du territoire :

- Permanences du mercredi matin de SOLIHA AVEC OU SANS RDV - Pour les ménages aux ressources modestes
- Permanence le 2^e mercredi du mois de l'ALTE 69 SUR RDV - Pour les ménages aux ressources intermédiaires ou supérieures

Au siège de la Communauté d'agglomération,
115 rue Paul Bert - 1^{er} étage.



Une question, un conseil,
un projet, un rendez-vous ?

Contactez gratuitement l'ALTE 69

04 37 48 25 90



SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

ou prenez
rendez-vous
sur :

